

Voilà quelques-uns des motifs qui me font dire que la situation du Canada est éminemment avantageuse. On pourra dire, je ne l'ignore pas, que tout ce que j'ai avancé peut également s'appliquer à l'avantage de nos redoutables concurrents, les Américains. On dira que le peuple des Etats-Unis est intelligent, qu'il dispose de grands cours d'eau et d'immenses richesses; qu'il produit en abondance les articles de première nécessité, et qu'il n'en passe pas moins par de sérieuses crises financières.... Pour quoi en serait-il autrement de nous? Eh bien! M. l'Orateur, cet argument aurait été décisif il y a quelques années, mais il ne vaut plus aujourd'hui, car notre position n'est plus la même. Il existait autrefois entre les intérêts des deux pays une certaine similitude qui a disparu. J'ai dit, et je le maintiens, que nous avons maintenant l'avantage sur les Etats-Unis. Il nous a fallu beaucoup de temps pour apprendre à connaître notre situation avec ses multiples avantages; maintenant que nous sommes instruits, les années ne feront qu'ajouter encore à notre supériorité. Tant que la Grande-Bretagne sera le centre commercial de l'univers, tant qu'elle sera le principal facteur sur tous les marchés financiers, tant que nous trouverons en elle l'un des grands pays consommateurs, tant que nous maintiendrons nos présentes relations commerciales avec la mère patrie, le Canada devra toujours avoir le pas sur son principal concurrent en matière commerciale.

Relativement parlant, nous avons toujours fait partie de l'empire britannique; voilà au moins un siècle et demi que nous sommes partie intégrante de ce vaste système politique; mais le lien qui a rattaché la colonie à la mère patrie n'a presque jamais été autre chose qu'un simple sentiment. Ce fut, il est vrai, un lien plein de charme. Nous étions heureux de notre titre de citoyens anglais, d'obéir aux lois anglaises, de jouir des avantages des institutions britanniques; mais à part cette satisfaction accordée à nos sentiments, le lien qui nous rattachait à la mère patrie était à peu près imaginaire. Eh bien! M. l'Orateur, le lien sentimental existe toujours; nous en avons centuplé la force; à ce lien nous en avons ajouté un autre d'une puissance encore plus grande: le lien matériel des avantages commerciaux.

Avec votre permission, je vais retourner un peu en arrière et dire quelques mots de ce que plusieurs d'entre nous ont considéré comme une menace dangereuse au commerce de ce pays. Je veux parler de l'époque à laquelle les Etats-Unis ont adopté à notre endroit un tarif ouvertement hostile. C'est en 1891, si je ne me trompe, que le tarif McKinley est entré en vigueur. S'il y a aujourd'hui au Canada un fort courant d'opinion en faveur d'une large réciprocité commerciale entre notre pays et les Etats-Unis, il existe au delà de la frontière un sentiment non moins unanime en faveur

M. GUTHRIE.

d'un système hautement protecteur. Plus d'un parmi nous a cru, lors de la mise en vigueur du tarif McKinley, qu'une partie considérable de notre commerce allait recevoir un coup fatal. Personne alors ne soupçonnait les bienfaits auxquels ce fâcheux événement allait servir de préparation. Tel fut son effet, cependant. Il nous rendit plus indépendants, nous apprit à compter sur nos propres moyens, sur notre propre valeur. Le fait est acquis, néanmoins, que la mise en vigueur de ce tarif a jeté le désarroi dans une partie considérable de notre commerce en lui fermant des marchés avantageux qui lui étaient ouverts depuis des années. Mais, en cette crise historique, notre population a démontré comment elle savait se plier aux circonstances et faire face à un nouvel état de choses. Le peuple s'est dit: puisque nous ne pouvons plus vendre aux Etats-Unis nos chevaux, notre orge et les autres produits que nous leur avons expédiés des années durant, il va falloir trouver de nouveaux débouchés. Un gouvernement conservateur tenait alors le timon des affaires. Si jamais occasion s'est offerte de faire preuve d'un peu de cette science politique que le gouvernement d'alors se vantait sans cesse de posséder, elle s'est présentée peu après la mise en vigueur de la loi McKinley, en 1891.

Le peuple demandait alors à grands cris de nouveaux marchés. Les ministres d'alors ont-ils fait la sourde oreille? Ont-ils négligé de se rendre compte des besoins du moment, ou bien étaient-ils imbus de l'idée qu'ils faisaient partie intégrante des institutions immuables du pays?... Toujours est-il qu'ils se sont contentés d'attendre les événements les bras croisés.

Telle fut leur politique! Cependant les plaintes ne cessaient de se faire entendre. La Providence nous avait donné d'abondantes moissons, mais le pays réclamait toujours de nouveaux marchés. Vinrent les élections de 1896; ces plaintes répétées produisirent enfin leur effet. Les ministres de ce temps-là furent relevés de leurs fonctions, et un nouvel état de choses vit enfin le jour.

La nouvelle administration accomplit une action hardie—et les résultats obtenus démontrent que ce fut une action sage—en remaniant, dès les premiers mois qui ont suivi son arrivée au pouvoir, la politique financière du pays à l'égard de la mère patrie. Le gouvernement, rompant avec la vieille routine, n'a pas hésité à accorder des privilèges à l'Angleterre, en vertu du principe qui veut que, pour obtenir quelque avantage, l'on fasse des concessions. J'avoue que je suis de ceux à qui le manque de savoir et l'inexpérience ne permettraient pas d'entrevoir les effets bienfaisants de cette politique. Beaucoup de mes compatriotes se sont trouvés dans mon cas, mais je suis fier d'avoir pu m'élever au-dessus d'un grand nombre d'entre eux, en reconnaissant les nombreux avantages de